

**DISCOURS DE MADAME DOMINIQUE OUATTARA
PREMIÈRE DAME DE CÔTE D'IVOIRE**

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

A DIMBOKRO - 8 MARS 2025

Mes chères sœurs,

Mes chères filles,

Je suis très heureuse d'être avec vous ce matin à Dimbokro, dans le cadre de la célébration pour cette année 2025, de la Journée Internationale des droits de la Femme.

Je tiens tout d'abord à vous transmettre les affectueuses salutations de mon cher époux, mon chéri, le Président Alassane Ouattara. Il m'a demandé de vous embrasser bien fort de sa part, et de vous souhaiter une magnifique journée de la femme. Comme vous le savez, il attache une importance particulière à la promotion des femmes et à leur autonomisation dans notre pays. A cet effet, il m'a chargée de vous dire combien il est fier de vous, mes chères sœurs, du fait de votre contribution inestimable au développement de la Côte d'Ivoire. Je tiens à vous en remercier !

En ce qui concerne notre belle ville de Dimbokro qui l'a vu naître, mon cher époux en garde de très beaux souvenirs d'enfance. Il reste étroitement lié à cette ville chère à son cœur et à ses habitants, dont certains sont les membres de sa famille que j'irai saluer tout à l'heure. Je me réjouis donc, de retrouver mes frères et sœurs de Dimbokro à cette occasion toute particulière. J'aimerais à cet effet, saluer et remercier toutes les populations sorties en grand nombre, pour nous recevoir. Merci pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé et pour toute l'affection que vous manifestez à notre endroit.

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout d'abord saluer la présence de Monsieur le Premier Ministre Robert Beugré Mambé, qui malgré son emploi du temps chargé, a tenu à être avec nous à cette importante célébration. Merci Monsieur le Premier Ministre, cher Robert, d'avoir effectué ce déplacement pour célébrer les femmes de Côte d'Ivoire avec nous.

Je salue aussi tout particulièrement, ma chère sœur Madame Maimouna Koné, Epouse de Monsieur le Vice-Président, ainsi que mes chères sœurs, Epouses de Présidents d'Institutions, que je remercie d'être à nos côtés.

J'adresse également mes salutations à mes chères sœurs, Mesdames Kandia Camara, Présidente du Sénat et Chantal Camara, Présidente du Conseil Constitutionnel qui sont avec nous ce matin. Merci de votre distinguée présence et de votre affection, mes chères sœurs.

Mes salutations vont aussi aux Membres du Gouvernement ici présents, et plus particulièrement Monsieur le Ministre Adama Coulibaly, fils de la région et Maire de Dimbokro, qui nous reçoit dans le cadre de cette cérémonie. Merci à vous cher frère, de contribuer comme vous le faites, au développement de notre belle ville de Dimbokro. Je vous remercie aussi, pour votre implication dans la réussite de cet évènement.

Je salue avec lui, nos chères sœurs Ministres et Ministre Gouverneur réunies aujourd'hui. Je remercie tout particulièrement ma petite sœur

Madame Nassénéba Touré, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, pour son affection à mon endroit et son engagement constant en faveur des femmes et des enfants de notre pays ; ainsi que ma sœur Madame Raymonde Goudou Koffi, Ministre Gouverneur des Lacs que je remercie pour son accueil chaleureux et ses mots affectueux.

Mes salutations vont à présent, à mes sœurs épouses de Présidents d'institution qui malheureusement nous ont quittés. J'adresse mes salutations à toutes nos sœurs épouses de Ministres qui sont avec nous ce matin. Merci mes chères sœurs d'être à nos côtés comme à votre habitude.

J'adresse également mes salutations et remerciements à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique, qui nous font l'amitié d'être à nos côtés ce matin, comme à chaque occasion.

Mes salutations vont aussi à l'ensemble des Représentants des Agences du Système des Nations Unies, particulièrement Madame Hélène Ngarnim-Ganga, Représentante Résidente du Système des Nations-Unis, que je remercie pour son adresse. Je vous souhaite la bienvenue en Côte d'Ivoire.

Je salue également, nos sœurs du groupe des Ambassadrices, avec à leur tête Madame Suhad Belliard, Ambassadrice de France, que je remercie

pour son magnifique poème, dont le soutien à toutes nos actions me va droit au cœur. Je vous demande de les applaudir bien fort.

J'adresse aussi mes salutations à l'ensemble des autorités administratives et politiques de Dimbokro, avec à leur tête Monsieur Jules Gouessé, Préfet de la région du N'Zi, que je remercie d'être venu célébrer la Journée Internationale des Droits de la Femme avec nous.

J'associe à ces salutations, l'ensemble des personnalités, élus et cadres de la région, spécifiquement :

- Madame Françoise Remarck, Ministre de la Culture et de la Francophonie,
- Monsieur le Ministre TOURE Mamadou,
- Monsieur Amani IPOU Félicien, Directeur de Cabinet Adjoint du Président de la République,
- Monsieur Abou TOURE, Président du Conseil d'Administration du Port Autonome d'Abidjan,
- Monsieur DANHO Claude Paulin, Vice-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan,
- Mon neveu Drame COULIBALY, Directeur Général de la LONACI,
- Monsieur N'Zi Désiré, Directeur Général de l'ARTI ?
- Le Général Nicolas KOUAKOU, Ambassadeur,

- Le Colonel SANGARE Souleymane, Conseiller Technique du Ministre des Finances,
- -L'Adjudant-chef Aïssata DIANE qui est ma garde du corps et qui est également de Dimbokro et que j'affectionne beaucoup.
- Ainsi que tous les fils et filles de la Région qui ont effectué le déplacement pour être avec nous aujourd'hui.

Je salue également tous les députés, les sénateurs, les maires, ainsi que tous les élus de la région qui se sont mobilisés pour nous réserver cet accueil si chaleureux.

Merci aussi, à nos distingués chefs traditionnels et guides religieux, à la fois pour leur présence et pour leurs bénédictions.

Je souhaite enfin remercier chaleureusement chacune de nos sœurs venues de toute la région du N'Zi et des environs, pour partager ce moment de joie et de cohésion. Votre présence et votre enthousiasme me touchent profondément. Je félicite aussi mes chères sœurs, pour le beau défilé qui nous a été présenté. Merci également pour les magnifiques présents que vous m'avez offert, cela me va droit au cœur.

Mes chères sœurs,

La Journée Internationale des Droits de la Femme dont le thème cette année en Côte d'Ivoire est : « Droits de la Femme en Côte d'Ivoire 30 ans après Beijing : Réalisations et Stratégies pour l'avenir. », est une occasion

privilegiée de célébrer nos avancées et de nous projeter vers l'avenir. Cet anniversaire est un moment essentiel qui nous permet de mesurer le chemin parcouru afin d'évaluer nos acquis et de définir ensemble les stratégies pour une plus grande inclusion des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique.

En effet, en trois décennies, la Côte d'Ivoire a fait des progrès remarquables en matière de promotion des droits des femmes. Aujourd'hui, notre pays compte parmi les plus avancés du continent africain, en matière de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, selon le dernier rapport SIGI de l'OCDE. Cette reconnaissance est le fruit de réformes audacieuses initiées par la vision de mon cher époux, le Président Alassane Ouattara, qui a toujours mis en priorité le bien-être des populations en général et la promotion du genre en particulier.

C'est ainsi, que ces dernières années, d'importants efforts ont été consentis pour garantir à chaque ivoirien et chaque ivoirienne, une qualité de vie supérieure. Sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire a connu une transformation profonde, plaçant l'épanouissement des ivoiriens et le développement de notre pays, au cœur de son action.

Pour ce faire, un vaste chantier national a été mis en œuvre pour permettre la construction d'infrastructures routières modernes, facilitant ainsi l'accès aux soins et aux services essentiels, particulièrement pour les femmes et les enfants.

De nouveaux hôpitaux et centres de santé ont été construits, et l'accès à l'eau potable et à l'électricité a été facilité, témoignant d'un développement socio-économique durable.

Le gouvernement a également investi massivement dans l'éducation, en construisant des écoles et des collèges dans les zones les plus reculées, favorisant ainsi la scolarisation de nos enfants, particulièrement des jeunes filles.

Sur le plan politique, l'instauration d'un quota de 30 % de femmes élues et l'ouverture à des emplois traditionnellement réservés aux hommes, comme au sein de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) et de la Gendarmerie, entre autres, témoignent d'un engagement résolu en faveur de la promotion du genre. Nous pouvons aussi citer la nomination de femmes à des postes de décision, ainsi qu'à la tête d'institutions publiques telles que le Sénat, la Cour Constitutionnelle ou encore la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

La Côte d'Ivoire est également active sur les questions liées à la protection contre les violences basées sur le genre, à travers le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant qui œuvre à mettre en place des mécanismes efficaces de protection de nos sœurs et de leurs enfants vulnérables. Dans ce domaine, la Fondation Children of Africa a apporté sa contribution à l'effort national, en construisant à Adiaké, un magnifique centre qui sera inauguré le mois prochain, appelé « Maison des femmes », pour la prise en charge des femmes victimes de violence.

Toutes ces réalisations témoignent de la vision inclusive et de la ferme volonté du Président de la République, en faveur du progrès et du développement de la Côte d'Ivoire au bénéfice de tous. Mais aussi de sa

volonté d'œuvrer inlassablement pour l'autonomisation de ses sœurs. J'aimerais à cet effet, rendre un vibrant hommage à mon cher époux, le Président Alassane Ouattara, pour tout ce qu'il a accompli pour le développement de son pays, au profit des populations de Côte d'Ivoire. Je vous demande de l'applaudir bien fort.

Mesdames et Messieurs,

Mes chères sœurs,

En ce qui me concerne, j'ai initié en 2012 le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), avec le soutien indéfectible de mon cher époux, le Président Alassane Ouattara. Aujourd'hui, grâce à sa confiance, le FAFCI est devenu un outil efficace d'autonomisation avec un capital de 28 milliards de FCFA, pour plus de 420 000 femmes financées à travers tout le pays. J'aimerais que toutes ensemble mes chères sœurs, nous puissions l'acclamer bien fort !

À l'occasion de la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme pour cette année 2025, j'ai le plaisir d'annoncer l'octroi d'une nouvelle dotation de 400 millions de FCFA pour les femmes de la région du N'Zi, ce qui porte le fonds dans la région à un montant total de 2 milliards 215 millions de FCFA, afin de permettre à nos sœurs de développer leurs activités génératrices de revenus et d'améliorer les conditions de vie de leurs familles.

Par ailleurs, afin de vous témoigner toute mon affection, j'ai tenu à vous apporter des dons en vivres et non-vivres d'une valeur de 500 millions de FCFA tel que cela vient de vous être énoncé, afin que vous puissiez célébrer cette journée dans la joie et la gaieté.

Mes chères sœurs,

Mes chères filles,

Malgré les avancées significatives enregistrées ces dernières années, bon nombre de nos sœurs continuent de faire face à des défis majeurs. C'est pourquoi cette Journée Internationale des Droits de la Femme est aussi un moment de réflexion et de mobilisation. Nous devons, ensemble, redoubler d'efforts pour promouvoir l'autonomisation des femmes, favoriser l'entrepreneuriat féminin et développer l'accès aux nouvelles technologies et à la formation. Nous devons aussi poursuivre la lutte contre les violences basées sur le genre jusque dans les hameaux les plus reculés.

C'est l'occasion pour moi, de lancer un appel à toutes les parties prenantes, notamment les organisations du système des Nations Unies, les membres de la société civile, le Gouvernement et tous nos partenaires, à mener davantage d'actions en faveur de la promotion des droits des femmes. C'est de cette façon que nous pourrons contribuer efficacement à bâtir un avenir meilleur pour nos sœurs et nos filles.

Pour terminer, je félicite toutes mes sœurs pour le courage et l'engagement qu'elles mettent au développement de la Côte d'Ivoire. Les femmes sont un moteur essentiel de la transformation sociale et économique de nos sociétés, et je suis convaincue qu'avec beaucoup de détermination, nous continuerons à avancer vers un avenir plus juste et plus équitable pour toutes.

Sur cette note, je voudrais souhaiter à toutes nos sœurs, une très belle célébration de la Journée Internationale des droits de la femme.

Je vous remercie.